



FSU81 – 201 rue de Jarlard – 81000 Albi

fsu81@fsu.fr

---

**La F.S.U en quelques mots:**

*Avec 160 000 adhérents, La Fédération Syndicale Unitaire est en France la deuxième organisation syndicale de la fonction publique d'État. C'est également la première organisation syndicale de l'enseignement (36 % des voix aux dernières élections professionnelles). Son fonctionnement associe différents syndicats nationaux, notamment le SNUipp-FSU dans le premier degré (écoles primaire et maternelle), le SNES-FSU et le SNEP-FSU et le SNUEP-FSU dans le second degré (collèges et lycées).*

Albi, le 4 mai 2020

**Mesdames et Messieurs les présidents de Communautés de communes ayant la compétence scolaire,**

**Mesdames et Messieurs les Maires des communes ayant la compétence scolaire,**

**Mesdames et Messieurs les élu.e.s du Conseil Départemental,**

Le 13 Avril, le Président de la République informait la Nation de sa décision de rouvrir les établissements scolaires dans le cadre d'un déconfinement progressif du pays

Le 28 avril, le Premier Ministre E. Philippe confirmait cette décision, précisant l'articulation entre protocole sanitaire national et pilotage local, renvoyant de nombreux aspects à la responsabilité des collectivités territoriales.

Face à cette situation, plusieurs points nous incitent à vous écrire :

- cette décision de réouverture est une décision politique qui va à l'encontre des recommandations des autorités sanitaires : le comité scientifique COVID 19 préconisait face au danger et aux inconnues une réouverture des établissements scolaires en septembre tandis que les études de l'INSERM ou de l'INSTITUT Pasteur documentent avec insistance dans le même sens.

- Le protocole sanitaire n'est donc qu'un "pis-aller" dans le cadre du conseil de non-réouverture avant septembre ; il ne fournit aucune garantie contre la contagion dans les établissements scolaires ainsi que le montre par exemple la diffusion massive du virus au sein du porte-avions Charles de Gaulle où la mise en place rapide de l'isolement, des geste-barrière, de la désinfection systématique dès les premiers symptômes n'a pas empêché plus de 1000 marins d'être rapidement contaminés. Par ailleurs, dans le seul établissement scolaire ayant fait l'objet d'une étude, le lycée de Crépy en Valois, 38% chez les élèves du lycée, 43% chez les enseignants et 59% dans le personnel administratif étaient infectés un mois après le démarrage de l'épidémie.

- La politique de test des populations, nécessaire à un déconfinement réussi comme le martèlent les scientifiques, a complètement disparu du paysage.

- Le flou est de mise autour de la question des masques et notamment de leur qualité : d'une part, le port obligatoire du masque pour les collégiens et lycéens demandé par le conseil scientifique a disparu de la dernière version du protocole. D'autre part, celui-ci parle de masques grand public de catégorie 1 (une définition unique au monde) qui appelle à la plus grande prudence : « Ces masques n'ont pas été soumis à l'ensemble des tests d'efficacité prescrits par les normes en vigueur », explique l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS), en rappelant que « le peu d'études scientifiques sur les performances de filtration des masques en tissu montrent une efficacité de filtration inférieure à celle des masques chirurgicaux ».

- Le protocole défini rendra dans de nombreux cas inopérant le fonctionnement pédagogique d'un établissement et fera de l'école un lieu hautement anxiogène pour enfants (notamment le plus petits) et adultes. En outre, il valide des incongruités : pourquoi préconiser des classes à 15 élèves alors que les rassemblements de plus de 10 personnes

restent interdits partout ailleurs ? Ce n'est pas réellement l'École qui est sensée rouvrir le 11 mai, mais une garderie d'enfants isolés les uns des autres qui est, en plus d'être dangereuse, totalement impossible pour les enfants de maternelle.

- Les normes de nettoyage des locaux et objets divers seront quasiment impossibles à respecter par les personnels des collectivités chargés de ces tâches.

- La réouverture est présidée par le principe de volontariat pour les familles (ce qui est en soi problématique) établissant une inégalité criante entre celles qui ont les moyens de garder leurs enfants à la maison et les autres (à partir du 1<sup>er</sup> juin, les parents ne toucheront plus de chômage partiel pour garde d'enfants). C'est d'ailleurs pour cela que la réouverture s'adresse d'abord aux plus jeunes, ceux qui ne peuvent se garder seuls et qui sont les moins à même de respecter et de supporter les gestes barrière.

- Les dernières études menées en Angleterre, en France par l'Hôpital Necker ou en Allemagne par les plus grands virologues alertent à la fois sur les risques de maladies inflammatoires graves développées par les enfants touchés par le Covid ainsi que sur la contagion-contagiosité comparables entre enfants et adultes : « *la charge virale des très jeunes ne diffère pas de façon significative de celle des adultes (...)* En s'appuyant sur ces résultats, nous devons mettre en garde sur la réouverture des écoles et des crèches dans la situation actuelle. Les enfants pourraient être aussi contagieux que les adultes », expliquent les chercheurs (de l'institut de virologie Charité affilié à l'université de Berlin et du centre d'évolution d'agents pathogènes de Cambridge).

- La hiérarchie de l'Education Nationale se défausse totalement de toute responsabilité en laissant aux collectivités locales et aux enseignant.es la charge d'organiser cette reprise imposée de l'Ecole en marche forcée. Si un drame devait se produire, qui serait responsable pénalement ? Nous en tant qu'enseignant.es et vous en tant qu'élus.es ?

Dans ces conditions et alors que l'enjeu majeur de la période est bien la sécurité sanitaire et l'évitement d'une seconde vague épidémique difficile à contrôler si le virus circule sur tout le territoire, de nombreux enseignants et parents d'élèves nous font part de leurs craintes.

**La réouverture des écoles le 11 et des collèges le 18 nous paraît largement hors de portée sauf à mettre en danger usagers et personnels. Nous vous demandons donc d'utiliser les moyens à votre disposition pour écarter cette menace. Certaines communes comme Bobigny, St-Ouen, Lens, Montreuil, Martignes et bien d'autres ont d'ores et déjà annoncé que leurs écoles ne rouvriraient qu'en septembre.**

En lieu et place d'une reprise précipitée, et alors que le virus ne va vraisemblablement pas cesser de circuler, c'est au contraire à la préparation raisonnée de la rentrée de septembre que nous devons toutes et tous nous atteler :

- Pour la réussir, les personnels ont besoin de se retrouver dans les établissements (mais en sécurité !) pour la préparer en travaillant sur l'aménagement des programmes, l'organisation matérielle et spatiale, les dispositifs de rattrapage et de soutien... concernant tous les élèves. Cela ne s'improvise pas !

- Bien entendu, il faut se pencher sur les difficultés de nombreux enfants et de nombreuses familles dans la période actuelle. Nous pourrions envisager que les établissements scolaires et les services sociaux s'adressent en juin aux publics les plus fragiles scolairement mais aussi psychologiquement (tant on sait que la période actuelle met à l'épreuve familles et individus) pour proposer un accompagnement éducatif et psychologique dans des conditions vraiment sécurisées (tests, masques de qualité, groupe de 7 à 8 enfants...) et bien sûr en déconnectant cet accueil de la question du retour à l'emploi des parents.

- Les difficultés en question, liées centralement à la question sociale, ne sont pas apparues avec le Covid 19. Cela fait longtemps que nos organisations les dénoncent et qu'elles combattent les politiques régressives qui les aggravent ou les créent. C'est pourquoi nous avons également besoin d'un plan d'urgence dans l'Éducation Nationale pour recruter massivement des personnels : enseignant.e.s, infirmier.e.s, assistant.e.s social.e.s, surveillant.e.s, Psy-EN, et redonner enfin à l'Éducation Nationale un rôle actif dans la lutte contre les inégalités sociales et scolaires.

Veuillez croire, Mesdames et Messieurs, à notre attachement à un service public de qualité.

Benoit Foucambert et Mathieu Moles, pour la FSU 81.